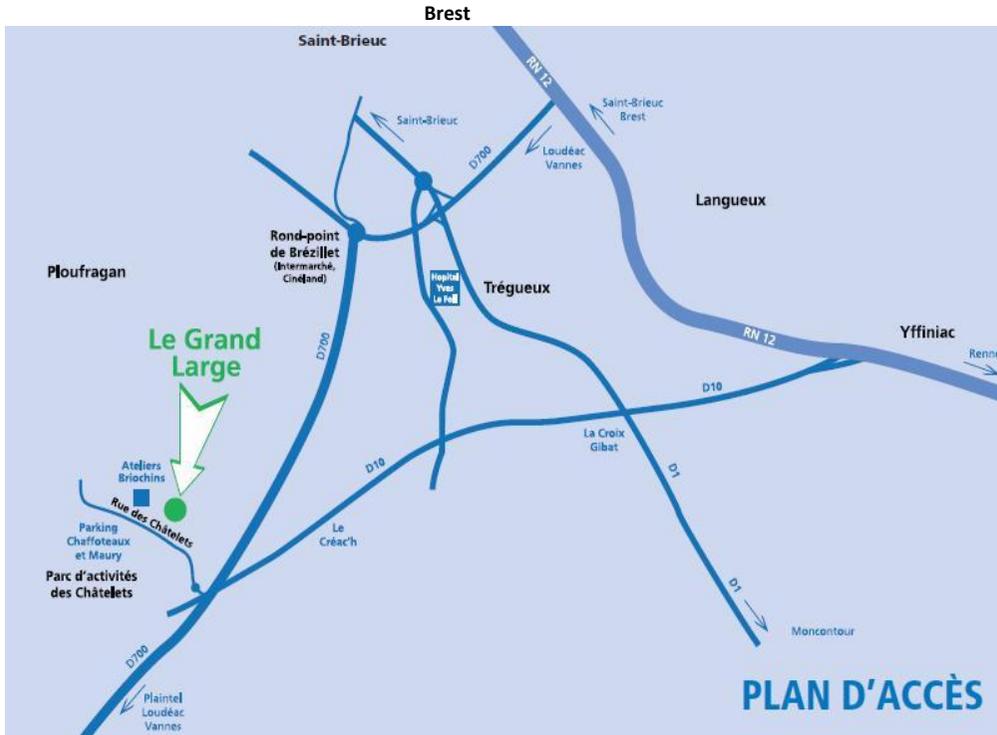


Salle Le Grand Large – 25 avenue des Châtelets
Parc d'activités des Châtelets – 22440 - PLOUFRAGAN
(parking gratuit)



>> Pour toute question sur l'accès à la Salle, contacter l'AFTC 22 – Tél. 06 79 03 15 42

Partenariats :



AFTC 22 - 29 - 35

**Associations de Familles de Traumatisés crâniens
et Cérébrolésés
Côtes d'Armor - Finistère - Ille et Vilaine**

CONFERENCE REGIONALE

**Les aspects juridiques et financiers
suite à une lésion cérébrale acquise**

A l'attention des personnes cérébrolésées, de leurs familles, des intervenants professionnels et des associations

➤ Accès libre sur inscription (bulletin joint)

Vendredi 31 Mai 2024 de 14h00 à 17h30

Salle Le Grand Large

25 avenue des Châtelets

Parc d'activités des Châtelets

22440 PLOUFRAGAN

PROGRAMME

*La lésion cérébrale acquise est un fléau méconnu, silencieux, singulier.
C'est aussi un traumatisme familial majeur.*

Les AFTC se sont donné pour mission d'apporter écoute, soutien, conseils et informations auprès des personnes traumatisées crâniennes et cérébrolésées et de leurs familles.

La conférence régionale des AFTC Bretagne s'inscrit dans cette mission, pour faciliter les échanges entre les personnes victimes d'une lésion cérébrale, leurs familles et les professionnels.

CONTACTS :

AFTC 22

Centre Ker Dihun – 2 Allée Dulcie September
22000 - SAINT-BRIEUC
Tél. 06 79 03 15 42 – aftc22@orange.fr

AFTC 29

3 rue Gabriel Fauré
29200 - BREST
Tél. 02 98 47 36 68 - aftc29@wanadoo.fr
Et 07.67.56.51.87 Pascal Caraes

AFTC 35

Résidence de la lande, 12 route du Gacet
35830 - BETTON
Tél. 06 98 90 16 73 - aftc.35@traumacranien.org

Fédérées à l'UNAFTC (Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et Cérébrolésés) :

UNAFTC : 229, rue Saint Honoré – 75001 Paris
Tél. 01 53 80 66 03 – unaftc@traumacranien.org
www.traumacranien.org

Les aspects juridiques et financiers suite à une lésion cérébrale acquise

Accueil des participants à partir de 13h30

14h00 . Présentation de la conférence par Pierre DUBOIS, président de L'AFTC 29

14h15 **La protection des personnes traumatisées crâniennes et cérébrolésées :**

1) L'évaluation des préjudices directs et collatéraux.

. intervention du Dr DONNOU, médecin expert / Brest

2) La défense des droits des victimes : aspects juridiques et financiers.

. interventions de Maître JANVIER / Cabinet SIAM conseil – Brest
et de Maîtres MILPIED et PODEVIN / Cabinet AVICI – Nantes

3) La protection du patrimoine de la famille et de la personne cérébrolésée

. interventions de Marion de COUESNONGLE et Pascal CARAES /
conseillers financiers à ALLIANZ - Finistère

17h30 Clôture de la conférence

Toutes les interventions seront ponctuées de témoignages et d'échanges avec la salle